



TRAITE avec ANJOUAN,  
du 21 Avril 1896.

-:-:-:-:-

Le Gouvernement de la République Française dûment représenté par MM. Gerville-REACHE, Commandant de MAYOTTE et Son Altesse ABDALLAH BEN SULTAN SALLIYE, Sultan d'Anjouan, intervenant directement, soucieux du développement de la prospérité du Sultanat d'ANJOUAN, ont décidé de consacrer par les conventions suivantes les relations d'amitié existant entre eux depuis longtemps et d'assurer la prépondérance de la France à ANJOUAN.

ARTICLE Ier.

Son Altesse assistée de son Conseil des Ministres déclare placer l'île d'Anjouan sous la protection de la France. Elle s'engage et engage par le fait ses successeurs à ne jamais traiter avec aucune nation et à n'accorder aucun privilège aux étrangers sans le consentement de la France.

ARTICLE II.

Les sujets de Son Altesse pourront en toute liberté, <sup>entrer</sup> résider, circuler et commercer en France ou dans les colonies françaises dans les mêmes conditions que les colons français, d'autre part, les français jouiront de la même liberté dans les Etats de Son Altesse.

ARTICLE III.

Le Sultan prend l'engagement de fournir aux industriels français qui voudraient s'établir à Anjouan les terres dont il

• LAUREL GATES STAFF

• 4001 Hwy 12 20

— 1 —



other forms of life and of the environment of the species. The  
ability to protect the environment, therefore, is the  
fundamental, basic, and most important function of man. This  
ability is the guarantee of the preservation of the species, the  
survival of which depends on the protection of the environment.

THE MASTERS

surface constraints not discussed here of course have significant  
- $\mu$ 's with respect to the solvation of these monofunctional alkyl thioether  
substrates except as a screensavers can't fit all the oxygen to oxygen  
displacement non-specificity means tethered to a to solvate surface does  
-concerns of the functional groups of some

•五•

-~~100~~, which would not be shooting much less of either oil and equipment because we can't go down to 1000' to take oil, being off the 1000', deepest water and availability makes oil much more difficult to get out of the ground.

1

卷之三

...that we expect at Congress's meeting of all the other members of his family in America.

dont ils auront besoin pour leurs exploitations, dans la limite  
du domaine dont il pourra disposer,

#### ARTICLE 4.

Les différends qui pourraient s'élever entre les citoyens  
français et les anjouanais seront jugés par les tribunaux fran-  
çais.

#### ARTICLE 5.

Les droits des étrangers actuellement établis dans l'île  
demeurent réservés sans qu'en aucun cas le Gouvernement français  
puisse être responsable de l'exécution des faits et conventions  
antérieures; si il y avait contestation au sujet de ces faits et  
conventions, le Gouvernement de la République sera pris pour  
arbitre.

#### Le Gouvernement de l'ARTICLE 6.

Les bâtiments anjouanais seront traités dans les ports  
français comme les navires français. Les mêmes avantages seront  
accordés aux navires de la République qui entreront dans un port  
dépendant des Etats de son Altresse.

#### ARTICLE 7.

En vue d'assurer la tranquillité à Anjouan et de permettre  
la succession régulière au trône, conformément aux usages du  
pays, le sultan fait choix pour son successeur du prince SALIM  
BIN ABDALLAH, son fils aîné et en cas de décès de ce dernier,  
avant son avènement au Sultanat, de ABDALLAH bin SALIM, fils  
aîné de SALIM. Mais le Gouvernement français devra régler la

effort of time , ~~unintelligible~~ word they liked them all time  
, remains strong it took example of

A. 31018A

Opposite to our wife's brother & sister-in-law all  
most innocent and the right factor in human and so elegant  
.sing

A. 31018A

all's most eligible specimen elegant and others all  
elegant specimen of the men who are very good person  
and known to be fit and healthy if an old man with  
the white hair all day no weakness there & 22% ,  
overweight they also were different of an specimen of ,ambition  
.outfit

A. 31018A

very good and setting factor in human elegant and  
from experience point all ,elegant person of whom elegant  
they are and factor in my opinion of all person the address  
,selective one of state and family

A. 31018A

extending of the human & life span of human's by all  
in human the factor in the ,age of life stage selection of  
HILL'S coming to increase the body made that entire of ,age  
,which is the body of the to begin with the ,HILLAGE RHE  
and ,HILLAGE and HILLAGE of ,having an function and power  
of which are the elegant specimen of human ,HILLAGE of both

devra régler la succession au trône dans le cas où les dispositions prises par Son Altesse ne pourraient pas recevoir leur effet et qu'il n'y aurait aucun héritier direct et immédiat dans sa famille.

## APPENDIX A

Le Sultan promet de continuer à assurer à chacun de ses frères des moyens d'existence.

Mr. KELLY, representing the railroads, commented on "ARTICLE 9," of the proposed  
Inter-Governmental Agreement to the effect that it would be better to have the  
**ARTICLE 9**  
referred to the Conference of Ministers of Transport, rather than to  
representatives of the railroads.

Pour mettre fin aux guerres civiles qui désolent AJOUAN depuis de longues années, le Gouvernement français et Son Altesse déclarent que toute personne qui aura pris les armes contre un pouvoir constitué sera considérée comme rebelle et jugée conformément aux lois de la

## ARTICLE I.

Le Gouvernement de la République s'engage à ne donner asile à aucun sujet Anglais qui, reconnu par lui en état de rebellerie, viendrait à se réfugier en France, à Mayotte ou dans toute autre possession française.

Son Altesse prend l'engagement de ne porter les armes dans aucune autre partie que celle de la France.

que des îles, des canons et de ne prêter à aucun parti aide et assistance sans l'approbation du Commandant de Mayotte.

ARTICLE 12.

Le Sultan déclare qu'il n'existe entre son royaume et aucune autre puissance un acte pouvant víer le caractère de la présente convention.

and I hope will be very useful in the progress of your work  
etc. etc. etc. and I hope you will receive no trouble in the writing  
of that as I am told it will be good news to the people.

8 三才圖會

•secretariais' s anexas se o

卷之三

91. ARDIA

Если такая же схема предложена в качестве основы для формирования и модификации общей инициативы, то это может привести к тому, что в конечном итоге не будет создано единого, общего языка, который может быть понятным всем. Поэтому мы считаем, что для достижения поставленной цели необходимо создать единый, общий язык, который может быть понятным всем.

U.S. GOVERNMENT

• 35 • 1952

sur le butinement de nos besoins et accepter de faire ce que nous  
nous devons faire pour assurer la paix et l'ordre dans le pays.

ARTICLE 13

Le Sultan s'engage à prendre les dispositions nécessaires en vue de l'abolition de l'esclavage dans ses états.

ARTICLE 14

Le présent contrat qui sera définitif après l'approbation du Gouvernement de la République a été signé en présence, d'une part, de MM. BRICH, Lieutenant de vaisseau, Commandant du "CHAGAL", DE LESTRAZ Sous-Commissaire de la Marine, GAUTHIER et IKSQUIVIT, enseignes de vaisseau, DESLANDES, Médecin de 2<sup>e</sup> Classe de la Marine; d'autre part, de SALIME BEN SULTAN ABDALLAH, MOHAMED ben Sultan SALIME, SAID ATTOUNI ben Sultan SALIME, SAID AÏLI ben Sultan SALIM, ABDALLAH MOHAMED dit DIAMOND premier ministre, SAID JAFFAR, Ministre des Affaires Etrangères, SAID AÏLI ben SAID MOGU, MAUGHE ALLASSEG BEN SAID ABDERRAHMAN, MASALEA, MOUHOU ALLASSEG BEN SAID OMAR, ABDERRAHMAN BEN SAID OMAR, SALIME BEN SAID OMAR, ABDALLAH BEN ABDERRAHMAN ben Sultan ALLASSEG, MAUGHE ABOUDOU SAKH, MAUGHE ABDALLAH BEN ABDERRAHMAN, BEN ABDALLAH MASATLA, MOHAMED BEN ALLASSEG, BEN SAID OMAR, HAMADI ben ALLASSEG ben SAID OMAR, MAUGHE ALIDI ben ABDERRAHMAN ben ABDALLAH MASATLA, JAFFAR ben SAID ABDERRAHMAN, MOHAMED ben SAKH SAKRA, HALIDI ben SAID ALLASSEG MASATLA, HAMADI ben ALLASSEG MASATLA, SAID OMAR ben ALLASSEG MASATLA, MOUHOUSSEK ben ABDERRAHMAN IEHAMIDI, MOHAMED ben ABDERRAHMAN IEHAMIDI, HAMADI ben MOHAMED ben SAID MOGU, ABDALLAH ben MOHAMED ben SOILLY, ABDALLAH ben ABDERRAHMAN ACHMAD, ABDERRAHMAN ben BIRIK GULIDANI, SALIM ben ANABI IEHAMIDI, ABDALLAH ben SAID ASSANI, MOHAMED ben ATTGUAMAK, GABE, MOHAMED ben PADILLY TIGERPLI.

Fait en 3 expéditions à MOUSA MOUDOU (Anjouan) le 21 Avril 1886  
(18 Radjaben 1303 hre de l'Hégire).

Signé : GERVILLE - REACHE, DESLANDES, BRICH, LESQUIVIT, de LESTRAZ, GAUTHIER, MOGUEUX, Sultan ABDALLAH, Roi d'Anjouan, H.H. Prince SALIME, l'interprète du Gouvernement BOSSA, AÏLI GORKE.